

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL363

présenté par

Mme Thourot, rapporteure et M. Fauvergue, rapporteur

ARTICLE 8

À la seconde phrase de l'alinéa 8, substituer aux mots :

« de cet »,

les mots :

« d'un tel ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.